

# CONNAISSANCES SURDITÉS

11 rue de Clichy  
75009 Paris  
Courriel : [contact@acfos.org](mailto:contact@acfos.org)

Revue trimestrielle

Édité par ACFOS  
*Action Connaissance FORMation pour la  
Surdité*

11 rue de Clichy  
75009 Paris  
Tél. 09 50 24 27 87 / Fax. 01 48 74 14 01

Site web : [www.acfos.org](http://www.acfos.org)

Directrice de la publication  
Pr Françoise DENOYELLE

Rédactrice en chef  
Coraline COPPIN

Courriel : [contact@acfos.org](mailto:contact@acfos.org)

Comité de rédaction : Denise  
BUSQUET, Vincent  
COULOIGNER, Joëlle FRANÇOIS,  
Nathalie LAFLEUR, V. L-C, Aude  
de LAMAZE, Ginette MARLIN,  
Lucien MOATTL, Isabelle PRANG,  
Philippe SÉRO-GUILLAUME

Couverture : DSMB  
25 rue de la Brèche aux Loups  
75012 Paris  
Tél./Fax. 01 43 40 19 58  
Courriel : [dsmb@wanadoo.fr](mailto:dsmb@wanadoo.fr)

Maquette : Coraline COPPIN

Impression : ACCENT TONIC  
45-47 rue de Buzenval  
75020 Paris

N° CPPAP : 1112 G 82020

ISSN : 1635-3439

Vente au numéro : 12 €

Abonnement annuel : 40 €

**La reproduction totale ou  
partielle des articles contenus  
dans la présente revue est  
interdite sans l'autorisation  
d'ACFOS**

# S o m m a i r e

## AGENDA

|   |   |
|---|---|
| Colloque Acfos 9 "Implant cochléaire<br>pédiatrique : état des lieux et perspectives" | 4 |
| Journées d'études Acfos 2012  | 6 |
| Formations professionnelles Acfos 2012  | 7 |
| Livret Acfos « Troubles de l'équilibre<br>chez l'enfant »                             | 8 |

## PSYCHOLOGIE

|  |   |
|--|---|
| Dépistage précoce et accompagnement<br>psychologique | 9 |
| par Corinne GALLARDO-CHAUVRY                         |   |

## INTERNATIONAL

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| Les sourds au Mali             | 16 |
| par Stéphanie POUYAT-HOUÉE     |    |
| Un témoignage venu d'Allemagne | 19 |
| Interview de Philipp SZYMANSKI |    |

## PÉDAGOGIE

|   |    |
|---|----|
| Le verbe, c'est l'action ?                        | 21 |
| par Philippe GENESTE<br>& Philippe SÉRO-GUILLAUME |    |

## SCIENCES

|   |    |
|---|----|
| Utilisation du test VANFIBR chez l'enfant<br>sourde porteur d'un IC | 24 |
| Collectif   |    |

## PARCOURS DE VIE

|                        |    |
|------------------------|----|
| Le témoignage de Manon | 30 |
|------------------------|----|

## LIVRES

31

# Éditorial

PAR FRANÇOISE DENOYELLE

Présidente

Chers lecteurs,

Je vous souhaite au nom des membres du bureau d'ACFOS une très bonne année 2012.

Dans ce numéro de Connaissances Surdités, nous présentons tout d'abord les prochains rendez-vous et projets d'ACFOS : colloque ACFOS 9 sur l'implant cochléaire pédiatrique en janvier 2012, Journées d'Etude de novembre 2012 et aussi l'aboutissement très proche du projet de livret sur les troubles vestibulaires de l'enfant. Ce livret, qui sera largement distribué, contient des conseils pratiques très précieux pour les parents mais aussi pour tous les professionnels qui sont amenés à travailler avec des enfants présentant des troubles vestibulaires.

Ce numéro contient aussi plusieurs articles sur des sujets variés, sous forme d'enquêtes, de sujets pédagogiques, de témoignages, avec toujours comme fil conducteur l'idée d'apporter des informations complètes et diverses aux professionnels et aux familles, pour le bénéfice de l'enfant sourd.

Je profite de cette nouvelle année pour remercier chaleureusement les bénévoles impliqués dans le comité de rédaction de Connaissances Surdités, car leur dynamisme et leur sérieux sont les garants de la qualité de la revue.

Je terminerai cet éditorial par un point d'information sur le dépistage de la surdité, car là aussi il faut que l'information diffusée soit exacte : que se passe-t-il en France pour que la mise en place du dépistage néonatal soit l'objet de votes, contre-votes et censures par le conseil constitutionnel à deux reprises (la dernière toute récente en décembre 2012) ?

Tout d'abord, il faut savoir que les censures du conseil constitutionnel n'ont pas été motivées par le fond de l'article de loi sur le dépistage de la surdité mais par la forme (articles considérés comme n'ayant pas leur place dans une loi ou « cavalier législatif »). Alors pourquoi les articles sur le dépistage néonatal de la surdité sont-ils « passés » comme cela devant l'assemblée et le sénat ? Probablement parce que le calendrier législatif est très chargé et que c'était un moyen de ne pas perdre un an dans un domaine où la France est déjà très en retard, en particulier par rapport aux autres pays d'Europe. Ce dépistage verra le jour, nous en sommes sûrs, car c'est un progrès incontournable, et ACFOS sera là pour être vigilante sur les modalités de sa mise en place, dans le respect des familles et de leurs choix.

Bonne lecture. ❖